

Les relations entre générations – un projet ASA

Margareta Annen-Ruf,
membre du comité de l'ASA

La commission «Relations entre les générations» mise en place par l'Association Suisse des Aînés (ASA) constate qu'il faut davantage de rencontres entre les générations.

L'impulsion de départ pour la création de la commission «Relations entre les générations» a été d'une part donné par le thème «Contrat des générations basé sur les trois piliers» traité lors de l'assemblée des délégués de l'ASA en mars 2007 à Sarnen. D'autre part, le contrat des générations a été – avec les soins de longue durée – le sujet le plus souvent cité dans par les associations membres lors d'un questionnaire de 2007 pour les points à traiter en 2008.

Les membres de la commission proviennent des différentes régions linguistiques et culturelles de la Suisse. M. Andrea Melchior en assure la présidence avec Madame le Prof. Dr. Pasqualina Perrig-Chiello en qualité de consultante.

Les bases pour les travaux ont été:

1. Le «Rapport des générations de Suisse», paru en 2008 par les professeurs Pasqualina Perrig-Ciello, François Höpflinger et Christian Suter a servi de base aux travaux.
2. Images, opinions et attitudes de la vieillesse dans les Grisons: résultat d'un questionnaire de l'association cantonale des seniors des Grisons avec l'assistance et le dépouille-



Entre grand-parents et jeunes existent des liens étroits.

ment par la Haute Ecole spécialisée de Travail Social de St. Gall et 3. les connaissances et les expériences des différents membres de la commission.

Procédures différentes

Pour atteindre les buts de la commission de promotion du dialogue entre les générations, les membres ont posé des questions importantes pour la cohésion entre jeunes et vieux dans les différentes parties du pays. Ils ont multipliés les contacts avec les autres générations pour trouver ensemble des réponses aux questions soulevées. Avec les connaissances acquises ils ont développés des idées permettant de promouvoir les relations entre générations tant sur le plan de la politique que sur celui de la société.

Les membres ont adopté des procédures différentes dans leur région respective. Ils ont abordé des thèmes différents (entre autres l'avenir de l'AVS, la promotion des relation inter générations dans les médias, les vœux comment vieillir etc.) Ils

ont questionné des représentants de différents groupes de la population. Leurs rapports montrent qu'en dehors des cercles familiaux il y a souvent un manque de contacts et que des préjugés et des fausses images freinent la solution des problèmes. Une grande importance doit de ce fait être portée sur les contacts réciproques et au vécu d'événements communs.

Attentes déçues

Comme il découle du rapport de la commission, cette dernière s'est intensément préparée pour le congrès ASA de septembre 2009 à Bâle dont le thème était: «Le contrat des générations – une illusion? Elle a élaboré des thèses et des prises de position dans les domaines de l'AVS, de la prévention professionnelle, du travail bénévole, du travail après 65 ans et des cotisations de solidarité entre jeunes

TABLE DES MATIÈRES

LES RELATIONS ENTRE GÉNÉRATIONS – UN PROJET ASA	1
ÉDITORIAL	2
QUESTIONNAIRE	2/3
TERMINE	3
50 ANS D'ASSURANCE INVALIDITÉ – UNE EXPOSITION ITINÉRANTE	3
LE CONSEIL FÉDÉRAL VEUT RÉGLER L'ASSISTANCE AU SUICIDE ORGANISÉE.	4
MODIFICATIONS DANS LE CONSEIL SUISSE DES AÎNÉS	4
IMPRESSUM	4

EDITORIAL



Hans Werner
Widrig
Président de
l'ASA

Joachim Ringelnatz a dit une fois: «Il est certain que rien n'est certain, même cette phrase ne l'est pas» Il est certain que notre pays possède la plus grande densité d'assurances du monde. La sécurité est une notion clé de la vision politique de la Suisse.

A l'occasion du Congrès ASA du 02.09.2010 nous traiterons deux problèmes de sécurité. Le premier concerne la sécurité du système de santé suisse. Le Dr. oec. Willy Oggier va exposer des propositions de solutions. La table ronde qui suivra comprendra la Dr. med. Christiane Roth-Godat (membre du conseil d'administration des assurances Helsana SA) comme représentante des caisses maladie et le Dr. med. Urs Stoffel (président de la société des médecins zurichoises) comme représentant des prestataires de soins.

Le deuxième problème concerne la sécurité dans la vie de tous les jours. La conseillère d'État Karin Keller-Sutter responsable du département de justice et de la sécurité de St.Gall répondra à la question: «Notre vie quotidienne est-elle sûre?» La sécurité dans les villes et à la campagne doit être vue dans son ensemble. Le commandant de corps André Blattmann, chef de l'armée est l'orateur idéal pour ce sujet.

Je vous invite toutes et tous à réserver la date de notre congrès, le 02.09.2010. M. Anton Schaller, président des retraités zurichoises en sera le modérateur.

et vieux. Elle a remis tous ces documents aux deux modérateurs, les priant d'amener ces sujets dans la discussion. Mais les attentes de la commission ont été déçues. Les sujets n'ont pas été évoqués et le représentant de la commission à la table ronde n'a pas reçu la parole pour s'exprimer. La dessus, la

commission s'est dissoute. Malgré tout, la commission est d'avis que ces thèmes importants mériteraient d'être étudiés et repris et elle propose au comité de l'ASA de former une nouvelle commission en y incluant fortement des représentants des sections cantonales (voir aussi l'article «questionnaire»).

QUESTIONNAIRE

Thème «Les relations entre les générations»

M.A.: La société et la politique ont tendance à ne voir et à n'aborder que les problèmes qui se présentent immédiatement devant elles. Les autres points sont poussés devant soi à la chasse-neige, dans l'espoir de ne plus en entendre parler. Les problèmes sont laissés aux générations futures.

A.M.: Les développements dans divers domaines de la vie sont si rapides que beaucoup de personnes, avant tout des personnes âgées, n'arrivent plus à suivre ; le monde actuel devient étranger pour eux. En partie dû à la plus grande durée de vie, l'éventail des modifications devient de plus en plus grand, la compréhension mutuelle de plus en plus exigeante. Il est de ce fait important de rechercher le dialogue entre les générations pour apprendre à mieux se connaître et pour trouver une solution commune aux problèmes actuels et futurs.

M.A.: A ton avis et à celui du groupe du projet, quelles sont les conclusions les plus importantes en ce qui concerne les rapports entre jeunes et vieux?

A.M.: Il n'est pas possible de généraliser ces relations. Il y a de grandes différences entre la ville et la campagne et entre les différentes régions du pays.

Cependant, la jeune génération s'appuie en général sur des images de la vieillesse qui sont complètement obsolètes et déficitaires. Ils dénie le respect aux personnes âgées. Ceci provient du fait qu'en dehors du cercle familial les contacts étroits entre générations sont très rares: leurs vies s'éloignent de plus en plus les uns des autres. Par contre, les jeunes ont souvent de bons contacts avec les personnes âgées. Il considère avant tout leurs grands parents comme des rocs dans le déferlement des vagues.

M.A.: Dans quels domaines vois-tu le plus gros besoin d'actions immédiates?



Andrea Melchior

A.M.: La création de possibilités de rencontres est très important. Tout ce qui promeut les contacts réciproques et le vécu d'événements communs favorise les relations entre générations et évite les altercations non solidaires.

Si une cohabitation en confiance règne dans les domaines structurés de la formation professionnelle, il n'en va pas de même dans les domaines non structurés, où les problèmes subsistent. De ce fait, il est de la plus grande importance de mettre à la disposition des jeunes l'éventail de structures le plus étendu possible (formation professionnelle, places de travail, sociétés de sport etc.).

M.A.: Que se passe-t-il avec le rapport et où peut-on se le procurer?

A.M.: Pour que les efforts de la commission puissent se développer il faut beaucoup de patience et le soutien des associations, des organisations et même des communes. L'organisation des relations entre les générations doit se développer sur le plan régional.

Ma proposition: L'Association Suisse des Aînés organise des séminaires dans lesquels l'on discute du dialogue entre les générations et des possibilités de progresser dans ce dialogue. Les présidents des associations de seniors y seraient invités et Madame le professeur Pasqualina Perig-Ciello agirait en tant que consultante.

(Il n'y a plus que quelques exemplaires imprimés du rapport. Il vous est par contre livré avec plaisir par mail.)

AGENDA

→ **Assemblée des délégués de l'ASA**

25 mars 2010, 10.00 h
à l' Au Premier Buffet
de la gare Zurich

→ **Conférence des présidents de l'ASA**

mardi 29 juin 2010
10.00 h au Gloggehof, Zurich

→ **Le congrès ASA**

2 septembre 2010, 10.00 h
Thème «La sécurité dans l'âge»
à l'Albisgüetli, Zurich

→ **Session CSA de la fraction ASA**

jeudi 29 avril 2010

→ **Séance plénière du CSA**

vendredi 7 mai 2010



Les acteurs du théâtre «VollgasCo» (Foto: COAI)

50 ans d'assurance invalidité – une exposition itinérante

Margareta Annen-Ruf, membre du comité de l'ASA

L'exposition itinérante 50 ans d'assurance invalidité AI, inaugurée le 26 janvier 2010 au Centre de culture et des congrès à Lucerne (KKL), donne un aperçu des tâches de cette assurance des débuts à nos jours.

Dans son allocution de bienvenue, M. Stefan Ritler, directeur de la conférence des offices AI (COAI) et chef de l'office de Soleure se demande à juste titre ce qu'il y a à fêter, compte tenu du déficit de 14 milliards à fin 2009 et d'un endettement annuel d'un milliard. Pourtant, ce jubilé est le moment propice pour mieux présenter au grand public la «sœur cadette» de l'AVS.

L'exposition itinérante donne un aperçu informatif dans les développements et les défis de l'AI depuis sa création en 1960, grâce à des faits, des données, des graphiques et des images. Par son acceptation en novembre 2009 d'une augmentation de la TVA pour une durée déterminée, le peuple suisse a donné l'ordre de continuer l'assainissement déjà initialisé. De ce fait, la réinsertion est actuellement la priorité numéro un.

Défi et enrichissement

Une réinsertion n'est pas simple. Les chiffres qui suivent le prouvent: En Suisse manquent 192 000 places de travail pour des personnes avec un handicap. 21 000 entreprises emploient des personnes atteintes d'une infirmité et 95 000 entreprises

seraient d'accord d'en employer. Mis à part que l'actuel monde du travail n'offre pas de places de travail pour des personnes atteintes d'une infirmité, nombre d'entre elles sont exclues du marché du travail sur la base de préjugés.

Les entreprises commerciales portées, employant des personnes invalides ainsi que les déclarations des employeurs, des autres collaboratrices et collaborateurs, des offices AI et des handicapés eux-mêmes corroborent tous que l'emploi de cette catégorie de personnes représente un défi pour l'entreprise mais aussi un immense enrichissement. Dans ces entreprises, la conscience des égards les uns envers les autres et la tolérance sont beaucoup plus développés.

VollgasCO.

Le projet théâtral COMEDYexpress créé par Peter Wenk, pédagogue théâtral et par Olli Hauenstein, acteur et clown, a permis de présenter dans le cadre de l'exposition la pièce de théâtre VollgasCO. Celle-ci promet avec beaucoup d'enjouement de plaisanterie l'intégration de personnes avec un handicap psychique. Durant toute l'année, l'exposition itinérante peut être visitée dans de nombreux offices AI, lors de congrès et de foires. Les dates sont constamment mises à jour sous:

www.ivsk.ch/www.coai.ch

Berne veut régler l'assistance au suicide organisée.

Peter Seiler, président de la commission de la santé de l'ASA

Le Conseil Fédéral veut régler l'assistance au suicide organisée qui est de plus en plus critiquée par le public.

Comme Peter Seiler, président de la commission de la santé de l'ASA et président du groupe de travail «santé» du CSA, l'a expliqué à la conférence des présidents de l'ASA le 16 février 2010, l'assistance au suicide organisée est de plus en plus critiquée par le public. En Suisse, cette assistance est principalement of-



Peter Seiler

ferte par les deux organisations d'aide au suicide «Exit» et «Dignitas». La critique est due à des incidents survenus en relation avec ce que l'on appelle le «tourisme de la mort». C'est pourquoi le Conseil Fédéral a envoyé en consultation avec délai

du 1er mars 2010 deux variantes de révision de l'article 115 de la loi pénale réglant l'assistance au suicide organisée. Des informations plus détaillées peuvent être trouvées dans l'Internet sous www.ejpd.admin.ch.

La proposition 1 comprend des règles de déontologie très strictes pour les organisations d'assistance au suicide. L'implication de deux médecins indépendants est requise. Ces derniers doivent constater la capacité de jugement du candidat au suicide et déterminer l'imminence de son décès.

La proposition 2 consiste en une interdiction pure et simple des organisations d'assistance au suicide.

La commission de la santé de l'ASA et le comité de l'ASA ont discuté les propositions en profondeur. Les déli-

bérations ont abouti à: une minorité préconise de garder la loi actuelle et refuse les deux propositions.

Variante 1: la majorité accepte des règles de déontologie plus strictes mais pas dans la forme préconisée. L'expression «imminence du décès» ne peut être défini avec précision. De plus, les obligations limiteraient grandement l'autodétermination du patient. Comme proposé, les deux médecins indépendants se limiteraient à la constatation de la capacité de jugement du candidat au suicide. Cette position est également celle de l'Académie Suisse des Sciences Médicales ASSM

Variante 2: l'interdiction totale des organisations d'assistance au suicide est unanimement refusée. Il y aura toujours des situations où le patient ne peut bénéficier de la médecine palliative. L'accompagnement humain et professionnel au suicide fait sens pour ces cas marginaux.

Majorité pour la variante 1

A la suite des explications de Peter Seiler nous avons procédé à un vote consultatif: 13 membres ont opté pour le statu quo, rejetant les deux variantes. 19 membres ont opté pour la variante 1 et un seul membre a opté pour la variante 2.

IMPRESSUM

Rédaction
Margareta Annen-Ruf
téléphone 033 251 36 13
Margareta.annen-ruf@bluewin.ch
Production
Lithouse, 3013 Berne

ASA Association Suisse des Aînés-
bureaux/secrétariat
Mischelistrasse 17, case postale 46
4153 Reinach BL 2

téléphone 061 713 04 22
fax 061 713 04 21

Info@seniorenfragen.ch
www.seniorenfragen.ch

Modifications dans le Conseil Suisse des Aînés

Karl Vögeli, Coprésident CSA

Le Conseil Suisse des Aînés a dû prendre connaissance en ce début de février du décès de sa secrétaire générale de longue date, Madame Margrit Bossart-Weiss, à l'âge de 59 ans seulement. Margrit Bossart a dirigé le secrétariat général pendant six ans jusqu'à fin 2009. Pendant ces années de construction et de développement du CSA, elle a fortement marqué le CSA de son empreinte personnelle, elle lui a donné une structure sûre, mais avant tout elle l'a fait connaître et l'a introduit dans les cercles politiques du pays. Se sachant atteinte dans sa santé, elle a donné sa démission pour la fin de 2009. Son décès nous affecte grandement.

Entre temps, Madame Lotti Wanner-Hagmann de Schönenwerd a été désignée pour lui succéder au secrétariat du CSA. Pendant 20 ans, Lotti Wanner a été chargée d'affaires du parti radical. Depuis 1997 elle dirige son propre bureau de prestations de services. Elle est aussi responsable du secrétariat de la fondation generationplus.

La succession de la coprésidence créé par le décès de Madame Klara Reber en 2009 a pu être réglé. Jusqu'à la fin 2009, l'ancien coprésident Herbert Kaestner a repris le flambeau. Nous lui en sommes très reconnaissants et le remercions très sincèrement. Lors de l'assemblée des délégués de l'ASA, le 25 mars prochain, Karl Vögeli (Uster) devrait être élu nouveau coprésident du CSA. Comme la nouvelle législature du CSA a commencé en début d'année, Karl Vögeli a déjà commencé son travail au sein du CSA sous une forme ad interim.

Le CSA a une nouvelle adresse de mail: info@ssr-csa.ch.